Veille parlementaire (au 6 décembre 2016)

PLF 2017

*** Le programme "Culture".** Vincent Éblé (GSR) et André Gattolin, sénateurs groupe écologie et rapporteurs spéciaux, soulignent, en résumé, quelques points forts du budget 2017. La priorité accordée à la jeunesse, qui se traduit *« par une ambition forte en matière d'action éducative artistique et culturelle auprès des jeunes publics »*, avec un doublement de ses moyens depuis le début du quinquennat : de 30,8M€s en 2012 à 64M€ en 2017. L'accompagnement par l'Etat des opérateurs culturels fragilisés à la suite des attentats : l'Etat finance la sécurisation des opérateurs culturels publics (+ 6M€ à ce titre en 2017) et participe au financement du fonds d'urgence pour le soutien au spectacle vivant (dotation totale de 17,4M€ en 2017). Enfin, le maintien des crédits pour le patrimoine, qui restent à un niveau équivalent par rapport à 2016 *« à rebours du budget triennal qui prévoyait leur baisse »*, ce qui *« paraît nécessaire au regard des contraintes pesant sur le budget des collectivités territoriales »* (lire le rapport).

*** Avis sur le programme "Culture : création et cinéma".** David Assouline, sénateur (GSR) d'Ile-de-France, rédacteur de l'Avis, estime lors de l'examen en commission, que *« le budget du programme "Création" est, en quelque sorte, le budget rêvé. »* Il souligne en particulier la hausse de *« la part de l'action 2 "arts plastiques"* [qui] *franchit, pour la première fois, la barre symbolique des 10% des crédits du programme en autorisations d'engagement. Le Conseil national des arts visuels, dont j'appuie la création rapport après rapport, devrait enfin voir le jour dans les prochains mois, ce qui devrait être un vrai "plus" pour contribuer à la structuration du secteur, aujourd'hui encore trop faible. »* Extraits de l'examen en commission (avis et examen en commission)

Voir les commentaires des sénatrices et sénateurs sur le site de la FNCC (espace veille parlementaire)

- **Marie Christine Blandin** (groupe écologie)**.** *« Je pondère légèrement l'enthousiasme de Monsieur Assouline sur les crédits de la création, car je regrette que les scènes de musiques actuelles (SMAC) aient vu le montant de leur enveloppe stagner. Les musiques actuelles concentrent la pratique de la majorité des Français et semblent pourtant ici oubliées. »*
- **Mireille Jouve** (RDSE). *« Je me réjouis que le rééquilibrage territorial par le soutien aux musées en régions se poursuive grâce aux crédits du programme "Patrimoines". L'augmentation des crédits d'investissement déconcentrés permet la mise en valeur des collections et l'attractivité des musées de France en région. »*
- **Pierre Laurent** (GCRC)**.** *« Je souhaite également modérer l'enthousiasme sur ce budget. Si les redressements qu'il met en œuvre sont les bienvenus, il n'en demeure pas moins que les ambitions culturelles à l'échelle du quinquennat resteront un rendez-vous manqué au regard de nos attentes. Ce dernier budget du quinquennat est pour moi l'occasion de saluer l'ensemble des mobilisations de la part de toutes les professions culturelles, qui ont sans nul doute permis d'obtenir aujourd'hui ces redressements. »*
- **Jean-Pierre Leleux** (LR). *« Je salue globalement l'augmentation des crédits de la mission "Culture" depuis les deux années précédentes et, particulièrement, l'année dernière. Un effort incontestable a été produit. Mais ne nous leurrons pas, l'analyse de l'évolution des crédits sur l'ensemble du quinquennat montre que nous n'avons pas rattrapé le niveau de 2012, du fait notamment de l'intégration et de la budgétisation de la Redevance d'archéologie préventive (RAP). »*
- **Françoise Férat** (UDI). *« J'avais questionné la ministre lors de son audition (cf. Culture à Vif n°97) sur la RAP au sein du budget en m'étonnant du montant dévolu aux*

collectivités territoriales. Pour rappel, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) effectue 80 % des diagnostics et les collectivités territoriales les 20% restants. Or le budget prévoit l'affectation de 73M€ en faveur de l'INRAP contre seulement 10M€ pour les collectivités territoriales. Le prorata n'est donc pas respecté. »

- **Marie-Pierre Monier** (GSR) regrette la méthodologie adoptée pour l'examen du budget. *« La décision de la majorité sénatoriale de ne pas examiner le budget en séance nous prive de ces moments qui sont le sens et le cœur de notre engagement. Cette décision risque d'amplifier le rejet des citoyens vis-à-vis de la politique. Elle met à mal la notion même de bicamérisme et son impact sur l'image du Sénat m'inquiète. »*
- **Philippe Nachbar** (LR) s'inquiète d'un retrait des départements sur le patrimoine. *« La loi NOTRe a réaffirmé le principe de la compétence partagée en matière de culture et les départements peuvent évidemment continuer à financer le patrimoine. Ces départements rencontrent toutefois des difficultés, notamment liées aux budgets sociaux qui sont à leur charge et qui relèvent de leur compétence "numéro un". Il est donc à craindre qu'ils se désengagent au profit des régions, même si certains continuent évidemment de s'investir sur les questions de protection des patrimoines. »*
- **Jean-Claude Luche** (UDI) relaie aussi ces inquiétudes : *« Je constate que, comparés à ceux de 2012, ces crédits ont connu une baisse. J'ai, par exemple, évoqué le recul de 37% des crédits des conservatoires. Cette baisse a causé d'énormes dégâts dans notre pays chez les acteurs culturels, d'autant qu'elle s'est ajoutée à une baisse des dotations aux collectivités territoriales. Je confirme que les départements ont d'importantes difficultés financières. Malgré toute leur bonne volonté, certains ont beaucoup de mal à conserver l'ampleur de leur action culturelle, laissant faire les DRAC ou les régions. »*